



Service Interprofessionnel de Santé au Travail de la Manche

Le conseil santé au service des employeurs et des salariés



SISTM
10 000 entreprises
adhérentes
105 000 salariés suivis



DIX ANS DE PRESENCE DES IPRP DANS LES SSTI

Quelles évolutions dans leurs pratiques?

Focus sur l'évolution de la vision
du travail en équipe pluridisciplinaire





PRESENTATION DU SERVICE



Siège social : Saint-Lô

Pôle administratif : Cherbourg

Nos centres :

10 centres fixes

17 centres annexes



Tous secteurs d'activité sauf BTP et agricole





SOMMAIRE

Introduction – Constats

- I. Evolutions dans l'organisation du Service
- II. Evolutions dans les pratiques quotidiennes IPRP
- III. Réflexions actuelles suscitées par la Dérogation

Bilan - Histoire de ressentis...





INTRODUCTION - CONSTATS

Forte évolution dans l'organisation du service depuis 10 ans

- Pénurie médicale avec le départs de médecins en retraite,
- Réformes successives, arrivée de la pluridisciplinarité
- Evolutions internes, recrutements externes,
- Arrivée des nouveaux métiers...

→ Enjeu : trouver sa place dans ces évolutions permanentes, tout en répondant à la mission 1^{ère} auprès des adhérents





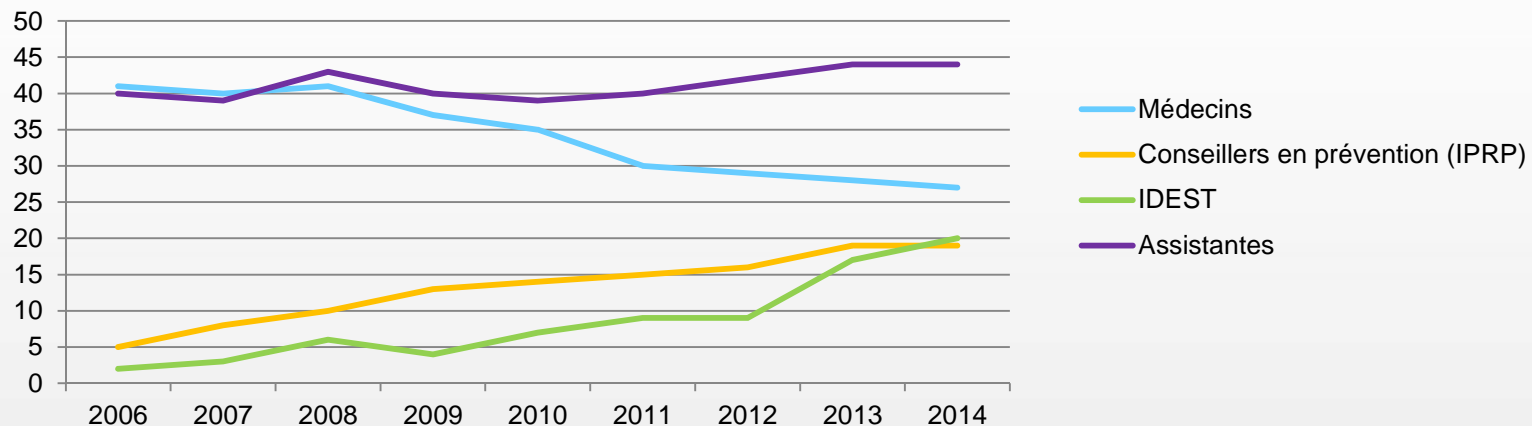
I. EVOLUTION DANS L'ORGANISATION...

... opérationnelle :

Entre 2006 et 2014 : - 34% de médecins

sans compter les réductions des temps de travail...

Evolutions des effectifs opérationnels





I. EVOLUTION DANS L'ORGANISATION...

Constitution de l'équipe des conseillers en prévention / IPRP

→ 19 intervenants dont

- 4 spécialisés à 100%
- 13 généralistes
- 2 AST « temps plein »

dont * 50% ont bénéficié d'une évolution interne :
AM → AST → IPRP

* 25% se spécialisent sur des fonctions transverses

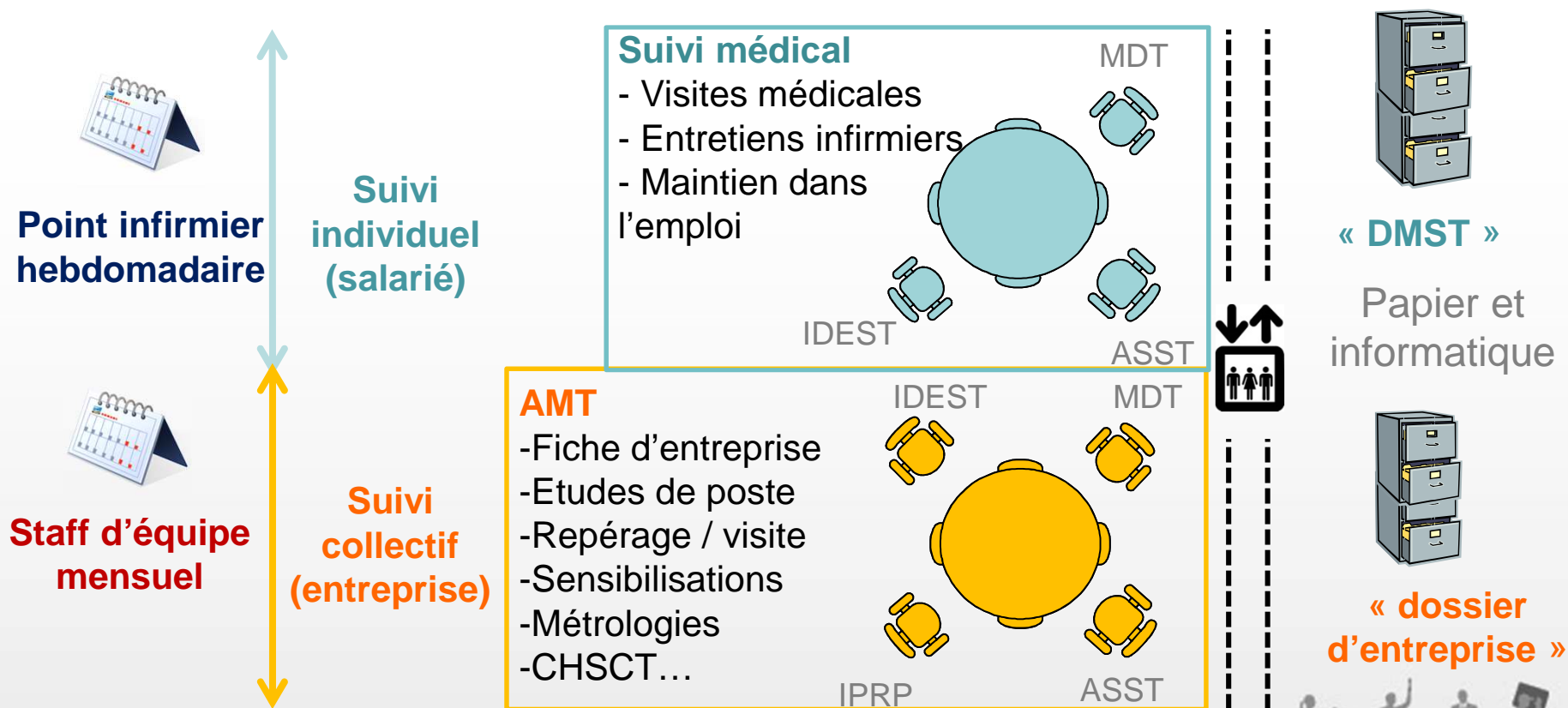
→ En parallèle : AST formées pour aller en entreprise



I. EVOLUTION DANS L'ORGANISATION...

... des équipes santé au travail :

→ sous l'animation du médecin du travail



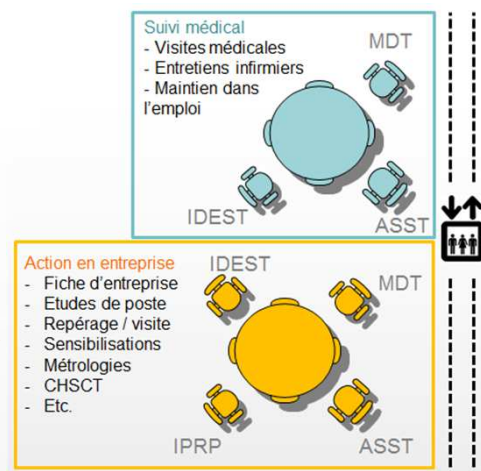
→ Autres acteurs de la pluridisciplinarité

Conseillers en prévention (IPRP) Spécialistes

- Ingénieurs chimistes
- Ergonome
- Référente RPS

Assistantes en Santé au Travail

- Métrologie
- Sensibilisations PRAP, travail sur écran
- Fiches d'Entreprise de repérage
- Documentation



Psychologues cliniciennes

- Entretiens individuels
- Analyse de pratique
- Etc.

Autres ressources

- Référente sensibilisations
- Référente EVREST
- Chargée de communication
- animateur projets



I. EVOLUTION DANS L'ORGANISATION...

Apports de la mise en place des équipes santé travail

- Amélioration des relations entre professionnels
 - Echanges lors de l'attribution des tâches en staff
 - Création de dossiers communs partagés
 - Autonomie respectée des équipes dans un cadre défini
- Meilleure réponse aux obligations de l'AMT
- La création d'outils de traçabilité de l'AMT et du MDE





I. EVOLUTION DANS L'ORGANISATION...

... managériale :

Volonté de la Direction pour, entre autres :

- Animer et créer du lien dans les équipes métiers
- Travailler sur l'homogénéité des pratiques
- Accompagner : moyens humains, matériels, tutorat, etc.
- Favoriser les échanges entre métiers (réunions de coordination)
- Intervenir en cas de problématique

→ Création de postes de responsables d'équipes par métier





II. EVOLUTION DANS LES PRATIQUES...

... dans les sollicitations :

- 2006 :
 - 30% des médecins sollicitaient en permanence les conseillers
 - 40% de manière très occasionnelle
 - 30% pas du tout
- Aujourd'hui :
 - 70% des médecins sollicitent en permanence les conseillers
 - 30% de manière occasionnelle

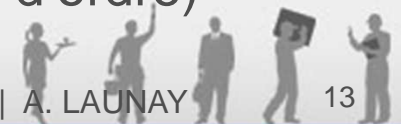
→ Répartition des actions plus équitable sur les secteurs



... dans l'initiation des demandes :

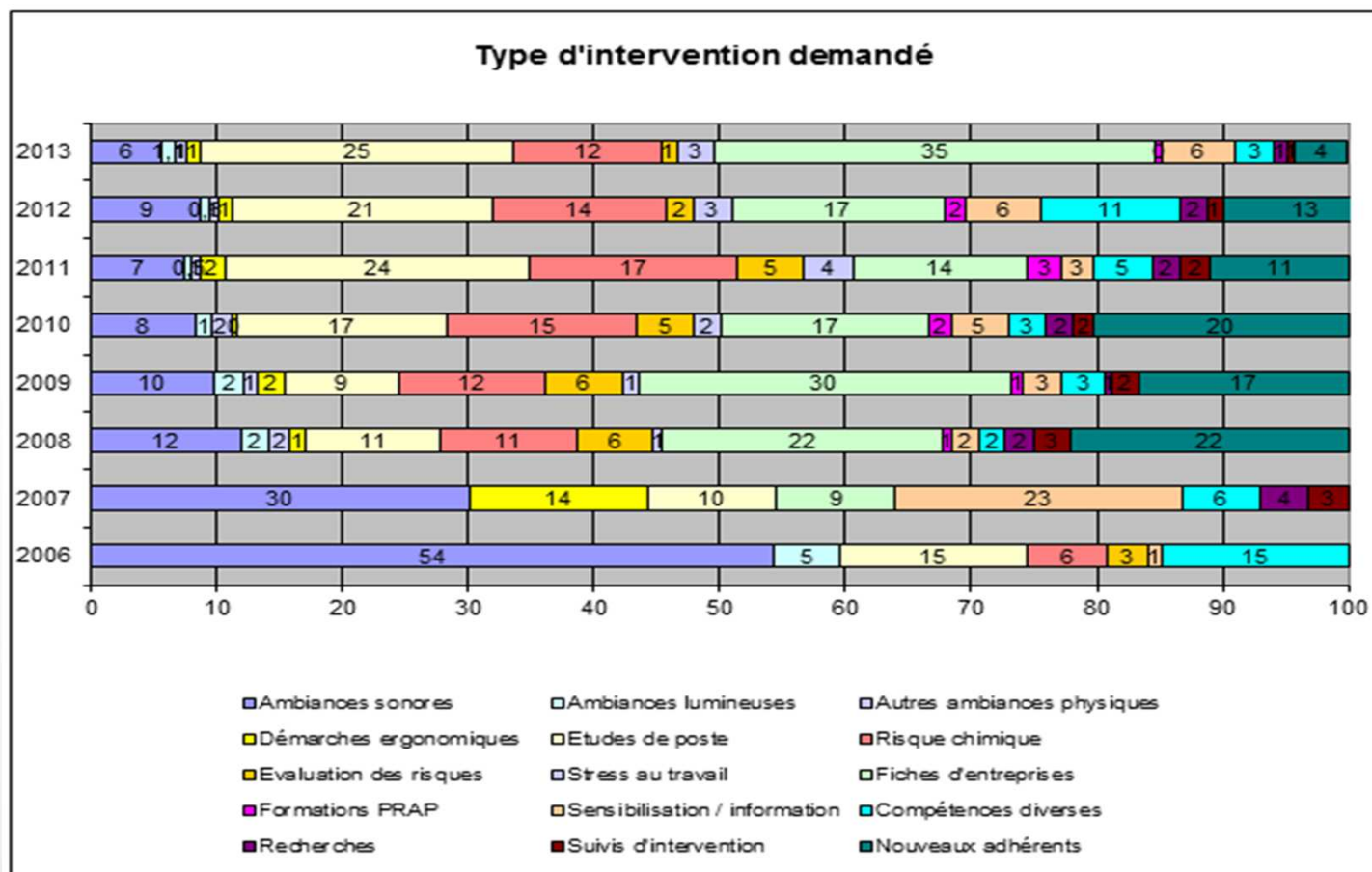
- En 2006 demandes quasi exclusives du médecin
- Aujourd'hui :
 - Demandes du médecin
 - Sollicitation des entreprises (20%)
 - Sollicitation des infirmières suite aux entretiens
 - Conseiller peut être « force de proposition »

→ Décisions prises en staff (médecin reste donneur d'ordre)



II. EVOLUTION DANS LES PRATIQUES...

... dans les types et traitements d'interventions :





II. EVOLUTION DANS LES PRATIQUES...

... Quelques bémols :

- A demandé une grande adaptabilité de la part des équipes
- Diminution des sollicitations des spécialistes
- Difficulté d'animation dans certaines équipes
- Certains médecins « s'appuient » beaucoup sur l'équipe
- Quelques disparités dans la répartition des actions
- Risque de cloisonnement dans l'équipe



Dérogation à la périodicité des visites médicales

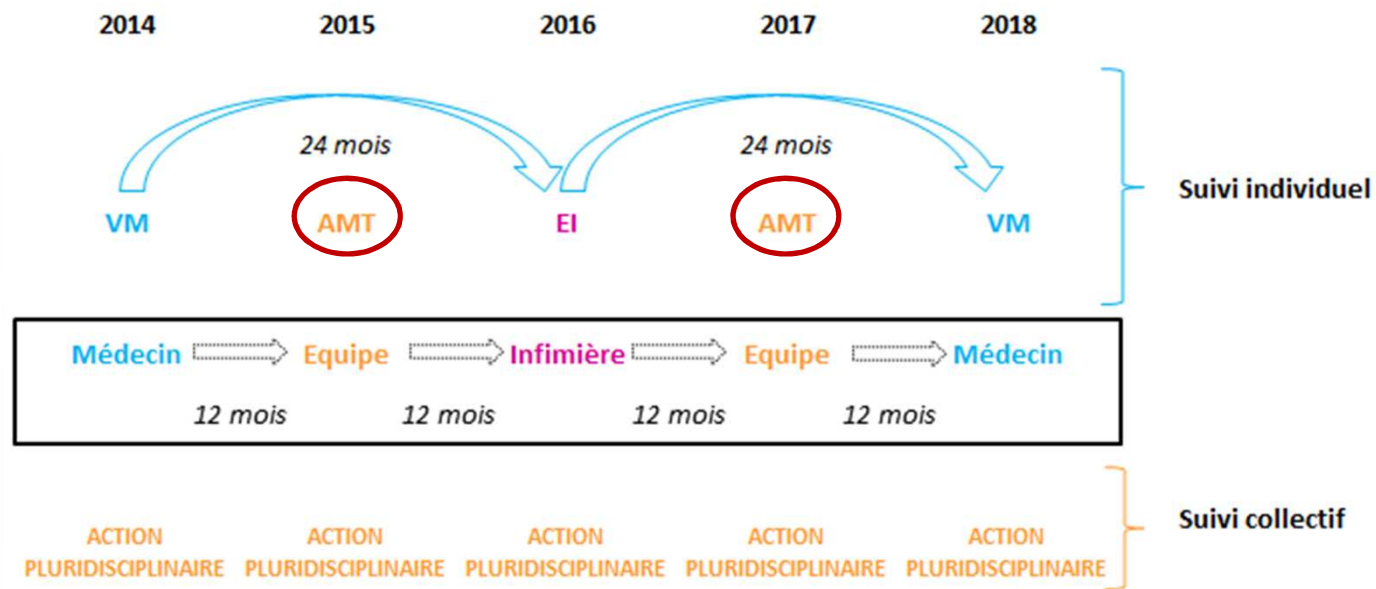
- Obtenue en mars 2014
- Différenciée selon la taille des secteurs [\pm 5000 salariés]
- Sous conditions :
 - de recrutement de médecins du travail
 - de développement de la pluridisciplinarité
 - de maintien de la visite à la demande du salarié
 - de planification des entretiens infirmiers avec protocole
 - de réalisation de la Fiche d'entreprise
 - de réalisation d'actions annuelles de prévention



III. INCIDENCE DE LA DEROGATION

Concrètement :

Effectifs inférieurs à 5000



- Effectifs < 5000 : 48 mois (action à 12 mois)
- Effectifs > 5000 : 60 mois (action à 15 mois)



III. INCIDENCE DE LA DEROGATION

- Amène une réflexion sur le travail et le parcours salarié / entreprise (alternance suivi individuel / suivi collectif)
- Encourage les équipes dans la mise en place d'un plan d'activité annuel ou pluriannuel (expérimentations, projet en cours) et dans la définition des rôles de chacun
- Difficulté à mettre en œuvre les conditions de la dérogation en l'état sur les secteurs à fort effectif



- Evolution permanente qui demande beaucoup d'énergie aux équipes
- Aujourd'hui : organisation qui convient au plus grand nombre malgré les points de vigilance évoqués





Merci de votre attention

Service Interprofessionnel de Santé au Travail de la Manche

CS 43509 -107 rue Grandin - 50009 SAINT LO Cedex

Tél. : 02 33 57 12 93 / Fax : 02 33 57 40 97

www.sistm50.com